



LES COMITÉS DE QUARTIER

Ville de Colomiers



REUNION DU 22 MAI 2018
18h30/20h00

LIEU : HOTEL DE VILLE

Objet : Point d'étape et réunion de travail Comité de quartier Sud-Ouest – Compte-rendu de réunion

PARTICIPANTS :

Armand FANJEAU
Jean-Luc VIDAL
Marie PARAIRE
Arnaud SIMION
Joselito FURY

Yves DUPONT
Isabelle MASDOUA
Elisabeth DUPONT
Guy LAURENT

Sandrine TABEY-BEUVELOT
Jean-Philippe FREMONT
Isabelle HAMADOUCHE
Thérèse MOIZAN

EXCUSES :

Séverine CARTIER

Introduction

Après avoir remercié les participants pour leur présence et excuser les absents, Arnaud SIMION et Alix FREGIER présentent le déroulé de la séance et son ordre du jour :

- 1- Informations diverses par Arnaud SIMION
- 2- Point d'étape : présentation aux élus des projets réfléchis en commissions thématiques
- 3- Point d'organisation interne au Comité de quartier : état d'avancement du flyer et réflexion sur la gouvernance du Comité.

I. Informations diverses

Arnaud SIMION présente les dates des prochaines rencontres inter comités de quartier à venir :

- **Mercredi 20 juin à 18h** : Restitution par les élus coordinateurs du Conseil de la Vie Locale (CVL) du 10 mars dernier. Le lieu reste à définir.
- **Mardi 26 juin, de 18 à 23h** : pot convivial inter comités de quartier avec repas partagé, au centre de loisirs du Cabirol. Cette rencontre est l'occasion de faire connaissance de manière informelle et festive avec les membres des autres CQ.



A l'occasion de la « World Clean Up day » (journée internationale du nettoyage) qui a lieu chaque année et dans plusieurs pays le 15 septembre, la municipalité invite les CQ à se saisir de cette opportunité pour organiser une opération commune de nettoyage de la ville, sous la forme de brigades vertes, faisant ainsi suite aux souhaits exprimés lors du dernier CVL de mener des projets inter-comités de quartier. Arnaud SIMION fait remarquer à ce propos que la brigade verte est un excellent outil de sensibilisation à la gestion des déchets : lors de sa « Garden Party », le CQ du Pigeonnier avait organisé une brigade verte qui avait permis de récolter plusieurs centaines de kilos de déchets.

D'autre part, Arnaud SIMION transmet aux membres la volonté de la municipalité de voir les CQ associés à la réflexion sur **l'animation de la ville** à l'occasion des **fêtes de fin d'année**.

Concernant la **lutte contre la prolifération des moustiques tigres**, Arnaud SIMION souhaite rappeler l'importance de ce sujet pour la santé publique et invite les membres du Comité à diffuser les informations correspondantes dans leur entourage.

Au sujet de la construction du **groupe scolaire Simone Weil** dans le quartier des Marots, Arnaud SIMION présente les dernières décisions à ce sujet: prenant en considération les avis des habitants recueillis dans le cadre de la concertation, il a été décidé que le parc sera mis à l'abri et préservé de toute destruction. D'autre part, le terrain de foot situé sur le parc sera bonifié et agrémenté de nouveaux équipements.

II. Point d'étape : présentation des projets aux élus

Rappel sur le rôle des élus coordinateurs au sein des Comités de quartier : les élus coordinateurs sont chargés de transmettre à Mme le Maire les propositions de projets du CQ, qui étudiera leur faisabilité pour validation.

- **Projet d'aménagement d'une voie verte sur le tracé de la ligne de chemin de fer désaffectée**

Ce projet part du constat que la voie ferrée désaffectée traversant le secteur En Jacca – Les Marots sert aujourd'hui de chemin informel pour de nombreuses personnes mais que ce cheminement est par endroits discontinu et impraticable.

Aussi, les membres proposent d'aménager ce chemin pour le rendre pleinement praticable et accessible à tous les usagers : piétons, cyclistes, poussettes et personnes à mobilité réduite (PMR). Dans cet objectif, ils relèvent quelques travaux qui leur semblent nécessaires : transformation du chemin de terre en chemin stabilisé et entretien des espaces verts (notamment suppression des pyracanthas et plantation d'arbustes locaux). Ils proposent également l'implantation de bancs pour le repos et d'agréés sportifs le long du chemin, ainsi que l'installation sur la zone du locotracteur (ancienne locomotive bleue appartenant à la régie ferroviaire) pour rappeler l'histoire et l'identité de la voie ferrée.

Les membres préconisent de réaliser cet aménagement en plusieurs étapes et sur différentes tranches :

- 1- Dans un premier temps, la première tranche traitée serait le chemin allant de la passerelle derrière la Gare SNCF jusqu'au rond-point de l'Olivier ;
- 2- La deuxième tranche partirait du rond-point de l'olivier jusqu'au centre technique municipal, en longeant l'avenue Salvador Allende ;
- 3- La troisième et dernière tranche serait l'aménagement d'un chemin stabilisé le long du chemin d'El Pey et éventuellement l'intégration d'un rail bike.



Les élus remercient les membres pour ce projet qu'ils trouvent très intéressant car il permet de faire lien entre les deux quartiers, Les Marots et En Jacca, permettant ainsi de désenclaver un peu le quartier d'En Jacca. Ils indiquent aux membres qu'ils doivent prochainement présenter les projets des CQ à Mme le Maire et à l'ensemble des élus coordinateurs et reviendront vers eux prochainement.

- **Projet de création d'une boîte à livres**

Les membres du CQ souhaitent installer une boîte dans le quartier dans l'objectif de contribuer au lien social par l'échange entre particuliers. Ils proposent d'installer cette boîte dans le quartier des Marots, au niveau de l'arrêt de bus situé face du parc des Marots. Cet emplacement leur paraît stratégique car il permet aux usagers du bus de consulter les ouvrages en attendant le bus.

Ils souhaitent également installer une deuxième boîte à livres dans le quartier d'En Jacca mais n'ont pas encore évalué les lieux qui auraient suffisamment de passage.

Les élus considèrent également que l'installation de 2 boîtes à livres, même de petit format, est préférable à une seule boîte afin de traiter de manière équitable les deux quartiers. Ils font cependant remarquer qu'étant donné qu'une large majorité des membres investis dans le CQ sont des habitants des Marots, commencer par installer cette boîte sur En Jacca pourrait être un moyen de lancer un signal d'ouverture vers les habitants du quartier.

Aussi, afin de recueillir l'avis des habitants sur l'emplacement d'une boîte à livres, une proposition est faite de déposer un sondage à la maison citoyenne d'En Jacca avec plusieurs propositions d'emplacements.

Pour la réalisation technique de la boîte, les membres souhaiteraient solliciter un acteur local pour sa construction. Ils sont notamment déjà rentrés en contact avec la Remixerie.

Concernant la réalisation et l'installation d'une dalle en béton, les élus leur confirment la possibilité de faire intervenir les services techniques de la ville.

Suite à l'interrogation des membres sur la volonté de la municipalité d'harmoniser ou pas le format des boîtes à livres sur l'ensemble de la commune (faisant référence au format particulier de la boîte à livres du lac du Perget, du type «cabine téléphonique londonienne»), la réponse des élus est que la municipalité n'a pas de volonté particulière à ce sujet qui relève du bon vouloir des comités de quartiers porteurs du projet. Les agents du SDL rappellent à cette occasion qu'il n'y a actuellement plus de cabine téléphonique désaffectée disponible.

- **Organisation d'une réunion plénière suivie d'un moment convivial le dimanche 30 septembre à la salle polyvalente d'En Jacca, de 11h à 16h.**

L'objectif de cette réunion est de présenter le CQ aux habitants, ses premiers travaux et les actions qu'il envisage de mettre en œuvre. Cette réunion permettra d'échanger avec les habitants sur les modalités possibles de contribution de tout citoyen et citoyenne au comité, ainsi que de recueillir leurs avis et impressions sur les projets présentés.

Au vu des nombreux sujets à aborder, les élus conseillent aux membres de prévoir plus d'une heure pour la tenue de la réunion plénière. Les membres décident donc de prévoir la réunion sur 1h30.

Cette réunion sera suivie d'un apéritif offert par le CQ et d'un pique-nique « citoyen » où chacun est invité à apporter quelque chose à partager.

Egalement au programme, des animations diverses : un espace de gratuité, la présentation des associations du quartier et éventuellement des petits spectacles de danse et de musique par les associations.

L'ensemble des membres présents valident le programme de la plénière et la date du 30 septembre. Le service de la démocratie local (SDL) s'engage à réserver la salle polyvalente d'En Jacca pour cette date.



III. Point interne au Comité

- **Réalisation du flyer de présentation du Comité**

Les membres valident l'appellation officielle du Comité « Comité de quartier En Jacca- Marots », et non « Comité de quartier Sud-Ouest », pour ne laisser aucune ambiguïté sur le périmètre concerné.

Les membres valident le texte de présentation du Comité qui paraîtra sur le flyer, à savoir :

« Comité En Jacca - Marots

Notre comité veut permettre à toutes les citoyennes et à tous les citoyens du quartier de s'exprimer et d'être force de proposition.

Notre rôle consiste à relayer vos idées et vos initiatives à la municipalité pour créer du bien commun et renforcer le lien social.

Saisissons l'opportunité de bâtir des projets ensemble : pour être acteur et informé de la vie et de l'évolution de votre quartier, contactez-nous »

Concernant les photos des membres à faire paraître sur le flyer, tous les membres souhaitant que leur photo apparaisse sur le flyer sont invités à transmettre leur photo (en haute définition) jusqu'au 30 mai dernier délai à Isabelle BARTHES qui est chargée de centraliser les photos.

Les membres qui ne souhaiteraient pas que leur photo apparaisse mais seulement leur nom, sont également invités à le faire savoir à Isabelle BARTHES.

Isabelle MADOUA propose aux membres qui le souhaitent de venir chez elle se prendre en photo aux créneaux qu'elle transmettra dans un prochain mail commun.

- **Communication sur Facebook**

En vue de la réunion de la commission communication commune aux six comités de quartier de la ville qui se tiendra mercredi 23 mai, les membres devaient se positionner sur une des trois options suivantes relatives aux informations des CQ à transmettre sur le réseau social Facebook :

- 1) Création d'une page Facebook commune à tous les CQ de la ville ;
- 2) Création d'une page Facebook par CQ, soit la création de six pages Facebook ;
- 3) Transmission des informations relatives aux CQ sur la page Facebook de la ville.

Les membres se sont positionnés sur la troisième option, soit la transmission des informations relatives au CQ sur la page Facebook de la ville. Leur voix sera représentée par Mr FANJEAU qui participera à cette réunion en tant que référent communication du Comité.

- **Réflexion sur la gouvernance interne**

Après s'être demandé pour quelles raisons plusieurs membres ne s'étaient jamais présentés aux réunions, il a été décidé d'envoyer un courriel collectif pour demander à ces membres de se manifester, à l'occasion de la réalisation du flyer.



Les agents du SDL rappellent à ce sujet que le règlement intérieur commun à l'ensemble des CQ de la ville ne prévoit pas l'exclusion des membres. Si un membre souhaite se désengager du Comité de quartier, il doit transmettre lui-même une demande de démission adressée à Mme le Maire.

Face au constat que les réunions rassemblent une minorité de personnes par rapport à l'ensemble des membres du CQ, les personnes présentes se demandent quelles modalités de vote appliquer. Est évoquée l'éventualité d'une gouvernance délocalisée : vote par internet ou par mail. Cependant, aucune décision n'est prise lors de cette réunion et il est convenu que cette discussion sera poursuivie lors de la prochaine rencontre.

- **Prochaine réunion du Comité**

M. DUPONT se propose de créer deux Doodle pour fixer les dates des prochaines réunions, courant des semaines 24 et 28, soit du 11 au 15 juin et du 9 au 13 juillet. L'objet des prochaines réunions sera de poursuivre la réflexion entérinée sur la gouvernance du Comité et de préparer la réunion plénière du 30 septembre.

